

JOURNAUX

DU

CONSEIL LÉGISLATIF.

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

À Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs en la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Toronto, le Treizième jour de Juin courant, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Quatrième jour du mois de Mai dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au TREIZIÈME jour du mois de JUIN courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Toronto, VENDREDI, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.